



Association Bien Vivre Toulouse Centre

Flash info – Flash Info – Flash Info – Flash Info

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Après notre réunion avec **M. MOUDENC** du 12 Novembre dernier, nous avons poursuivi nos échanges avec chacun des élus concernés par notre dernier sondage.

Nous proposons aujourd'hui le résumé des sujets évoqués avec **F. BRASILES**, Conseiller Municipal délégué aux Fêtes et Manifestations que nous avons rencontré le 15 Mars dernier.

Après avoir rappelé en introduction quelques points de satisfaction liés au domaine évènementiel, tels que le « Gardien du temple » ou la décision positive de la Mairie de limiter le volume sonore des manifestations suite aux nombreuses réclamations concernant les évènements sonorisés ; nous avons ensuite évoqué les sujets suivants.

La fête du 14 Juillet :

le feu d'artifice est historiquement tiré à la Prairie des Filtres. Durant les années 2000, la Mairie a innové en transférant cette manifestation à la Médiathèque pour vite revenir dès 2014 à la Prairie des Filtres.

Et pour cause, le concert et le spectacle pyrotechnique tiré sur l'eau ont amené un public de plus en plus nombreux : cet événement qui attirait par la passé près de 100.000 personnes attire désormais plus de **300.000 personnes** qui se concentrent sur les ponts Neuf, St Michel, St Pierre et sur la totalité des quais bordant la Garonne.

Dans ces conditions de succès et parce que le lieu répond aux contraintes de praticité et de sécurité, **F. BRASILES** confirme le maintien de cette manifestation à la Prairie des Filtres.

La fête de la Musique

est désormais mieux organisée par la Mairie qui contrôle maintenant le placement des points musicaux dans la ville, qui oblige une heure de fin des concerts et qui impose un niveau sonore maximum à ne pas dépasser.

En effet, la Mairie fixe une limite de 90 décibels à tous les acteurs concernés alors que la loi autorise une limite de 102 décibels.

Et nous constatons que ces mesures ont permis de réduire de façon significative les excès et les nuisances sonores insupportables et satisfont désormais une majorité de riverains.

L'utilisation abusive de la place du Capitole :

BVTC réclame depuis 2014 la réduction de l'utilisation de la place du Capitole comme siège de manifestations diverses et variées dont les nombreuses conséquences négatives contribuent à l'agitation festive subie par les riverains et constatée par les habitants et les visiteurs.

Nous considérons que **la place emblématique de la ville ne doit pas être un foirail** qui génère trop de gênes et de nuisances :

- . une agitation quasi permanente qui dénature la place emblématique de la ville,
- . le détournement de cet espace au détriment de l'intérêt général qui réclame un domaine public libre et disponible,
- . une pollution visuelle qui casse en permanence la beauté et la perspective de la place,
- . des nuisances sonores inacceptables qui concernent les riverains et les visiteurs,
- . des dégradations liées à l'installation et au repli des matériels,
- . un coût de nettoyage additionnel à charge de la collectivité.

BVTC a été cependant entendu car le nombre de manifestations a diminué progressivement de **64 évènements en 2015** dont 25 avec musique amplifiée à **37 évènements en 2018** dont 13 avec musique amplifiée.

Mais la Mairie reconnaît aujourd'hui qu'il est maintenant de plus en plus difficile de réduire davantage le nombre d'évènements réalisés actuellement sur la place du Capitole. En effet les élus n'envisagent pas de transférer une manifestation dont l'historique ou le besoin justifie l'utilisation de ce site : fête de la Musique, marché de plein vent, Croix Rouge et don du sang, village de Noël, patinoire, promotion de certains sports,...

Et comme **BVTC** rappelle qu'il ne s'agit pas de supprimer des manifestations mais bien d'en transférer le plus grand nombre possible vers d'autres **endroits** ; **F. BRASILES** promet de faire le maximum en accord avec les autres élus pour trouver les meilleures solutions et satisfaire les riverains et les habitants.

L'utilisation abusive des jardins :

La Prairie des Filtres : avec une capacité d'accueil de 40.000 personnes en toute sécurité, la Mairie ferme ce site aux usagers plus de 5 mois par an en organisant des manifestations sur les thèmes « Sport et Culture », comme notamment les évènements incontournables « **Toulouse Plage** », « **14 Juillet** » et « **Rio Loco** ».

Mais ce site, qui est remis en état après chaque événement, reste cependant souvent abimé et squatté par des SDF. Dans ces conditions, de nombreux usagers évitent maintenant de fréquenter cet espace.

Mis à part les importantes manifestations « Toulouse Plage » et « 14 Juillet » qui continueront de se produire sur ce site ; « RIO LOCO » pourrait être déplacé sur l'île du Ramier après le réaménagement de la zone des expositions qui accueillera 8.000 personnes.

Le port de la Daurade a été détourné de son usage habituel dès sa rénovation. Et mis à part la bonne gestion professionnelle de la guinguette « Pêcheur des sables », ce site connaît des fêtes nombreuses avec musique et voix amplifiées qui s'entendent jusqu'au pont Neuf, des concerts à répétition, des manifestations sportives, ... et une fréquentation permanente jour et nuit de groupes souvent alcoolisés.

Dans ces conditions, ce site constamment sale, vandalisé, sans pelouse avec des jeux d'enfants cassés régulièrement et des bancs détériorés et non réparés est devenu impraticable pour des familles avec enfants.

Aussi, les adhérents **BVTC** demandent que cet espace rénové à grands frais qui devait satisfaire les habitants et les touristes retrouve un environnement propre, calme et agréable.

Le port Viguerie : BVTC approuve l'installation d'une grande roue mais s'étonne de l'organisation de bals nocturnes avec orchestre et musique très amplifiée entendue à plus de 300 mètres jusqu'aux habitations situées rive droite.

Enfin **BVTC** propose de déplacer des manifestations du centre-ville vers d'autres quartiers en utilisant d'autres sites comme **l'Île du Ramier** (après réaménagement), **le Stadium** (un concert est prévu les 24 et 25 Mai prochains), les allées **Jules Guesde**, le **quai des Savoirs**, la **Piste des Géants**, la **Cartoucherie**, le parking du **Zénith**, ...

Le ressenti des adhérents BVTC : trop c'est trop !

Le grignotage de l'espace public : l'organisation de manifestations répétées et concentrées dans le centre-ville réduit d'autant l'espace public disponible et pénalise les autres utilisateurs; à l'exemple des événements simultanés constatés le 13 octobre 2018 : Fiesta Garona au Port de la Daurade + Expo Toulouse place du Capitole + Artisans du Chocolat place St Georges + Manifestation sur le Climat à la Prairie des Filtres

Les adhérents **BVTC** approuvent une **attractivité conviviale** mais considèrent qu'une politique trop festive encourage le développement de nuisances, d'incivilités, de saletés, mégots, mictions, ... alors que le Maire parle toujours d'une ville « tranquille et apaisée ».

Trop de nuisances sonores : tous les riverains se plaignent de nuisances sonores diurnes et nocturnes mais la Mairie ne doit pas rajouter du bruit au bruit en autorisant ou en organisant trop de manifestations avec sons amplifiés !

En bref, les échanges restent constructifs avec **F. BRASILES** qui s'engage à améliorer au mieux les situations posant problème, qui promet d'essayer de réduire le nombre d'événements dans l'hyper-centre et qui va poursuivre le contrôle des niveaux sonores des manifestations.

BVTC a bien pris note de ces engagements et espère des résultats significatifs.